



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Programme de spécialisation à **30 crédits ECTS** en

# Analyse des discours et de la communication publics

dans le cadre de la

**Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation**

à 120 crédits ECTS

30 juin 2009

Version 1.0

### Structure de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se compose d'une discipline principale (60 crédits), d'un programme de spécialisation (30 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2e partie), soit d'un programme à options (30 crédits).

### Maîtrise universitaire à temps plein – durée des études

La durée du cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein est prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (art. 14), à savoir de 4 semestres (minimum) à 6 semestres (maximum).

### Maîtrise universitaire à temps partiel – durée des études

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps partiel (50%) au sens de la « Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires » est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre à l'étudiant de réaliser ses études en 8 semestres (minimum) et jusqu'à 10 semestres (maximum).

### Organisation des études de la Maîtrise universitaire

Le schéma théorique des études de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation prévoit que la première année soit constituée de deux programmes d'enseignements à 30 crédits chacun (discipline principale + discipline secondaire ou discipline complémentaire 2e partie ou programme à options), et que la seconde année soit consacrée à la rédaction du mémoire de maîtrise et à la réalisation du programme de spécialisation.

Les étudiants sont cependant libres de déroger à ce schéma théorique (par exemple en reportant d'un ou de plusieurs semestres l'un ou l'autre de leurs enseignements ou de leurs examens), pour autant qu'ils respectent les règles suivantes (extraites des Directives du Décanat « Directives et procédures liées à l'inscription, au dépôt à la discussion du mémoire de maîtrise » et « Directives et procédures liées au programme de spécialisation (MA 120 crédits) » :

- le dépôt du mémoire de maîtrise ne peut intervenir que si les conditions suivantes sont réunies :
  - Les 30 premiers crédits de la branche principale ainsi que les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou de son programme à options, ont été réussis.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
- l'inscription à un programme de spécialisation ne peut être enregistrée que si les conditions suivantes sont réunies :
  - L'étudiant n'a pas encore déposé son mémoire.
  - Les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou du programme à options ont été réussis.
  - L'étudiant s'est inscrit au mémoire de maîtrise universitaire.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant et s'il est lié à la discipline secondaire, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
  - Le programme de spécialisation peut être réalisé dans le respect de la durée maximale des études prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (pour une Maîtrise universitaire à temps plein) ou par la Directive de la Direction 3.12 (pour une Maîtrise universitaire à temps partiel).

Ces règles sont valables aussi bien pour la Maîtrise universitaire à **temps plein** que pour la Maîtrise universitaire à **temps partiel**. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

# Présentation

Le programme de spécialisation en "Analyse des discours et de la communication publics" (ADCP) est un programme interdisciplinaire et plurilingue. Il regroupe des enseignements dans les domaines de l'analyse des discours et des textes, des interactions verbales, de la communication et des médias, et de l'analyse des pratiques professionnelles

Ce programme offre des cours et activités dans plusieurs langues en partenariat avec la Faculté des sciences de la communication de l'Université de la Suisse italienne et avec l'Institut des sciences des médias appliquées de l'Université des sciences appliquées de Zürich.

Le programme de spécialisation affiche deux objectifs :

- Il vise l'acquisition de connaissances pointues dans le domaine de l'analyse pluridisciplinaire des discours et de la communication publics. Par là, le programme de spécialisation doit permettre aux étudiants d'approfondir leur connaissance du rôle du langage dans les mécanismes stratégiques régissant la communication publique.
- Il doit permettre de nourrir une réflexion sur la complexité et la diversité des rapports entre discours et cultures communicationnelles dans un monde politique, médiatique et économique affecté par la globalisation. Par là, le programme allie non seulement interdisciplinarité et plurilinguisme, mais intègre aussi une dimension pluriculturelle.

Le programme de spécialisation propose deux orientations, qui peuvent aussi être combinées : l'une vers une première expérience de recherche, en établissant un pont entre la maîtrise universitaire et le doctorat ; l'autre vers une activité pré-professionnelle par un stage dans le domaine de la communication et des relations publiques, effectué dans une institution ou une entreprise. À ce titre, le programme de spécialisation se propose de répondre à une demande des marchés du travail en formant des conseillers en communication plurilingue.

Ce programme de spécialisation s'adresse principalement aux étudiants qui ont choisi comme discipline principale de maîtrise universitaire l'une des sept disciplines suivantes : sciences du langage et de la communication, français moderne, français médiéval, français langue étrangère, italien, allemand, anglais. Cependant, les étudiants d'autres horizons pourront s'inscrire à ce programme sur la base d'un dossier dûment motivé et évalué par les enseignants responsables de la spécialisation.

# Principe

L'étudiant acquiert les 30 crédits ECTS en suivant le module "Enseignement" (20 crédits ECTS) et le module "Travail personnel" (10 crédits ECTS)

*N.B. – La mention "horaires variables" figurant dans certains modules de ce programme à l'endroit prévu pour l'indication de la dotation horaire signifie que l'organisation de l'activité en question, généralement un stage, ne peut pas être déterminée de manière absolue mais dépend de l'Institution dans laquelle le stage est suivi et de la forme que revêtira le travail de validation. Le volume total de travail de l'étudiant sera déterminé en fonction du nombre de crédits ECTS attribués au module, selon la norme européenne 1 crédit = 25–30h de travail.*

## Modules de spécialisation

---

**MA/32-SPEC 01** (obligatoire)

**20 crédits ECTS**

### Enseignement

#### Descriptif

Ce module se compose de quatre sous-modules ; deux sont obligatoires, SPEC 01 A, qui propose un cours bloc (ou un cours-séminaire), et SPEC 01 B, qui propose un cours séminaire. L'étudiant choisit en outre l'un des deux sous-modules SPEC 01 C ou SPEC 01 D. Le cours bloc (ou cours-séminaire) et le cours séminaire obligatoires sont de nature théorique et méthodologique. Ils préparent aux cours bloc ou aux cours séminaire à choix qui proposent quant à eux une réflexion autour d'études de cas.

#### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

L'étudiant suit les sous-modules A et B, obligatoires, et, au choix, le sous-module C ou D.

---

#### *MA/32-SPEC 01 A – Analyse des discours de communication publique* (obligatoire)

Les enseignements proposés développent un cadre d'analyse théorique et méthodologique des discours et de la communication publics. Soutenue par une réflexion d'ordre interdisciplinaire articulant sciences du langage et sciences de la communication et des médias, l'analyse porte notamment sur le repérage d'images identitaires et de leurs marques langagières et la négociation verbale des rôles communicationnels dans différents genres de discours. Les étudiants sont en outre sensibilisés aux problèmes que posent la constitution et le traitement de corpus oraux et écrits.

- ▶ cours bloc (6–8 demi-journées) et/ou cours/séminaire (2h, 1 semestre)  
*Validation: présentation orale et dossier de synthèse écrit (1 attestation)*

---

#### *MA/32-SPEC 01 B – Analyse de la communication plurilingue* (obligatoire)

Les enseignements proposés visent à aborder la communication plurilingue tout à la fois dans son fonctionnement et dans la diversité de ses fonctions – cognitives et stratégiques. Il s'agit plus particulièrement d'en saisir l'impact dans l'élaboration, la transmission et la mise en oeuvre de l'information dans différents types de contextes - politiques, économiques et éducatifs.

- ▶ cours/séminaire (2h, 1 semestre)  
*Validation: présentation orale et dossier de synthèse écrit (1 attestation)*

---

*MA/32-SPEC 01 C – Argumenter en contexte professionnel (facultatif)*

Les enseignements proposés abordent la problématique de l'argumentation et de l'influence dans des discours relevant de la communication interpersonnelle en milieu professionnel. La réflexion est menée principalement en italien ou en anglais sur des corpus de textes variés, qui permettent le repérage des marques langagières et des variables contextuelles et culturelles de l'argumentation. Donnés en partenariat avec la Faculté des sciences de la communication de l'Université de la Suisse italienne, ces enseignements ont pour objectif de raisonner sur les stratégies argumentatives et leurs effets communicationnels.

- ▶ cours bloc (6 demi-journées) ou cours/séminaire (2h, 1 semestre)

*Validation: 1 dossier de synthèse écrit (1 attestation)*

---

*MA/32-SPEC 01 D – Ecrire pour et par les médias (facultatif)*

Les enseignements, proposés en partenariat avec l'Institut des sciences des médias appliquées de l'Université des sciences appliquées de Zürich, invitent les étudiants à se familiariser avec la complexité des pratiques discursives des médias contemporains. La réflexion est menée principalement en allemand ou en anglais sur des corpus de discours de médias électroniques ou de presse écrite germaniques, francophones ou anglo-saxons. L'analyse porte sur l'articulation des dimensions orale, écrite et multimodale des discours médiatiques. Dans ce cadre, l'attention est portée sur les routines communicationnelles des médias contemporains ainsi que les idéologies qu'ils véhiculent.

- ▶ cours bloc (6 demi-journées) ou cours/séminaire (2h, 1 semestre)

*Validation: 1 dossier de synthèse écrit (1 attestation)*

---

**MA/32-SPEC 02 (obligatoire)**

**10 crédits ECTS**

## Travail personnel

### Descriptif

Le travail personnel peut soit préparer à une recherche pré-doctorale ou constituer une première expérience pré-professionnelle dans le domaine de la communication plurilingue et des relations publiques.

Dans le premier cas, le travail personnel s'inscrit dans une perspective de recherche interdisciplinaire et plurilingue dans le domaine de l'analyse des discours et de la communication publics. Le travail personnel s'ancre alors dans les activités de recherches menées au Centre de Linguistique et des Sciences du Langage (CLSL). Dans le second cas, le travail personnel s'inscrit dans la perspective d'une expérience pré-professionnelle dans le domaine de la communication plurilingue et des relations publiques. Il prend la forme d'un stage, de durée variable, effectué dans une institution ou une entreprise.

Chacune des deux options devra être discutée avec le responsable du programme de spécialisation et les enseignants concernés. Il est à relever que ces options ne pourront pas être proposées chaque semestre mais dépendront des partenariats, des activités et de l'actualité de recherche du CLSL, tout comme des possibilités de stages offertes sur le marché du travail.

### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

L'étudiant choisit l'un des sous-modules proposés ci-dessous.

---

*MA/32-SPEC 02 A – Elaboration d'un travail préliminaire de recherche (facultatif)*

Ce sous-module comprend la rédaction d'un projet de recherche personnelle en lien avec la thématique de l'un des enseignements proposés dans le cadre du programme de spécialisation, ou avec les sujets de recherches des enseignants impliqués dans le programme de spécialisation. Le travail portera sur la problématisation d'un objet ainsi que sur la constitution et les modes de traitement d'un corpus d'analyse. Le projet de recherche sera soumis à la discussion dans le cadre d'une présentation effectuée dans un séminaire de recherche.

- ▶ Elaboration d'un travail préliminaire de recherche (horaires variables)

*Validation: présentation orale et dossier de synthèse écrit (1 attestation)*

---

*MA/32-SPEC 02 B – Rédaction d'un article scientifique (facultatif)*

Ce sous-module consiste en la préparation d'un article d'une dizaine de pages, prêt pour une éventuelle publication. L'article peut être un approfondissement d'un travail de séminaire ou pourrait être tiré du mémoire.

- ▶ Rédaction d'un article scientifique (horaires variables)

*Validation: 1 article scientifique avalisé par l'enseignant de référence et/ou l'éditeur responsable (1 attestation)*

---

*MA/32-SPEC 02 C – Participation à un colloque (facultatif)*

Ce sous-module offre la possibilité à l'étudiant de participer à un colloque organisé par l'un des enseignants-chercheurs de la spécialisation, ou s'inscrivant dans la perspective du CLSL.

- ▶ participation active à un colloque (travail préparatoire et présence continue au colloque qui s'étend sur 2–3 jours)

*Validation: 1 présentation d'une vingtaine de minutes (1 attestation)*

---

*MA/32-SPEC 02 D – Cours de perfectionnement scientifique (facultatif)*

Ce sous-module offre la possibilité à l'étudiant d'approfondir un thème spécifique de recherche, sous la forme d'une participation à un cours intensif de courte durée dans l'une des hautes écoles partenaires impliquée dans le programme de spécialisation.

Les frais de déplacement et de séjour seront pris en charge par le CLSL ou par la Faculté des lettres. En raison des places limitées et du coût financier, ce sous-module est soumis à restriction. En outre, l'offre est variable et dépend des partenariats de recherche du CLSL.

- ▶ Participation à un cours intensif de recherche (horaires variables)

*Validation: présence continue attestée au cours et 1 rapport écrit (1 attestation)*

---

*MA/32-SPEC 02 E – Stage pratique dans le domaine de la communication ou des relations publiques plurilingues (facultatif)*

Ce sous-module offre la possibilité à l'étudiant de faire une expérience pré-professionnelle dans une institution ou une entreprise dans le domaine de la communication plurilingue et/ou des relations publiques. Un stage non payé d'une durée variable (3 à 4 semaines) est proposé en Suisse romande, alémanique ou italienne en fonction de l'offre des services de placements et des disponibilités des institutions et/ou des entreprises. Cette expérience pré-professionnelle sera consignée dans un rapport écrit dont la teneur dépendra de la nature et de la durée du stage.

- ▶ Stage pratique (3–4 semaines, selon des horaires variables)

*Validation: présence continue au stage, travail pratique et remise d'un rapport de stage synthétique validé par l'institution ou l'entreprise et l'enseignant de la Faculté responsable de la spécialisation (1 attestation)*

Approuvé par le Conseil de Faculté le 2 avril 2009

Adopté par la Direction le 11 mai 2009